




Plan Local d'Urbanisme P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME

Elaboration du PLU prescrit par délibération du Conseil Municipal en date du 15 février 2012.
Arrêt du Projet de PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 12 septembre 2016
Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal en date du
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

REVISIONS ET MODIFICATIONS

N°	Bénéficiaire	Objet	Emprise (surface approximative)
ER1	Commune	Elargissement voie communale quartier Grange Neuve	531 m²
ER2	Commune	Liaison piétonne vers la zone de loisirs Machira	147 m²
ER3	Commune	Accès secteur Mont-Métot - Chemin de Bouchon	1 578 m²
ER4	Commune	Redressement virage et élargissement du Chemin de Bouchon	1 253 m²
ER5	Commune	Accès à la zone du secteur de Chaléac - aménagement du carrefour avec le Chemin de Bouchon	338 m²
ER6	Commune	Voie de désenclavement quartier Pett Lacas	1 280 m²
ER7	Commune	Elargissement Rue des Bâteliers pour liaison entre la Rue Fombarlet et le Quai Anatole France	500 m²
ER8	Commune	Réalisation d'un cheminement piéton sécurisé	63 m²
ER9	Commune	Extension du cimetière	4 072 m²
ER10	Commune	Réalisation d'une piste cyclable	10 313 m²
ER11	Commune	Réalisation d'équipements publics et aménagement d'espaces publics	7 617 m²



Légende

- Limite de zone
- UA Zone urbaine - centre historique
- UB Zone urbaine - première couronne
- UBrm Zone urbaine - première couronne soumise au risque mouvement de terrain
- UC Zone urbaine - cité ouvrière
- UD Zone urbaine - développement pavillonnaire
- UI Zone urbaine - zone artisanale et industrielle
- UL Zone urbaine - zone de loisir
- US Zone urbaine - zone de fonctionnement ferroviaire
- UV Zone urbaine - aire d'accueil des gens du voyage
- 2AU Zone à urbaniser
- A Zone agricole
- Aco Zone agricole de corridor écologique
- As Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées à vocation agritouristique
- N Zone naturelle de protection stricte
- Nco Zone naturelle de corridor écologique
- Ncm Zone naturelle de protection stricte soumise au risque mouvement de terrain
- Ncnr Zone naturelle liée au fleuve Rhône et à la concession CNR
- Nj Zone naturelle de jardins familiaux
- Ntl Zone naturelle à vocation touristique et de loisirs
- Np Zone naturelle de site paléontologique de la Boissine

Autres :

- Linières commerciaux
- Espaces Boisés Classés
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Périmètre de 100 m autour des sièges agricoles
- Point de vue remarquable
- Elément paysager remarquable au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme
- Périmètre d'inconstructibilité de 5 ans au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme
- Secteur à préserver pour motif d'ordre écologique au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- Cimetières